



Modalités de référencement, déréférencement et de classement des Marchands et Produits

1. Conditions de référencement et de déréférencement des Marchands

1.1. Conditions de référencement

Pour être référencés sur la Plateforme, les Marchands doivent payer un abonnement mensuel et une commission sur chaque vente de Produit.

Ils doivent également respecter différents critères :

- être un vendeur professionnel de matériels de bricolage, de jardinage, de décoration, d'ameublement ou de produits d'animalerie ;
- répondre à des critères de qualité en termes de délais de livraison, de politique de retours, de gestion de la relation client et notamment de gestion des litiges avec les Acheteurs ;
- proposer des produits à des prix raisonnables ;
- respecter la réglementation en vigueur applicable, notamment en matière de vente à distance ;
- respecter les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme.

Seuls les Marchands respectant ces critères sont autorisés à être référencés sur la Plateforme et à y commercialiser leurs Produits.

1.2. Conditions de déréférencement

ManoMano se réserve le droit de déréférencer de la Plateforme un Marchand qui ne répondrait plus aux critères de référencement.

ManoMano se réserve le droit de déréférencer de la Plateforme un Marchand :

- qui ne respecterait pas la réglementation applicable ;
- qui ne respecterait pas les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme ;

- dont la politique de livraison ne répondrait pas aux critères de qualité exigés (retards de livraison fréquents, produits livrés endommagés, etc.) ;
- dont le service après-vente ne présenterait pas les critères de qualité requis (délais de traitement des demandes trop longs, absence de cordialité dans le ton des échanges, etc.) ;
- qui tenterait de contourner le système de facturation et de paiement de la Plateforme ;
- qui utiliserait les données personnelles des Acheteurs pour d'autres finalités que la gestion et l'exécution des Commandes passées au sein de la Plateforme.

2. Critères de référencement et déréférencement des Produits

Les produits référencés sur la Plateforme sont choisis et mis en ligne par les Marchands.

Seuls les Produits de bricolage, de jardinage, de décoration, d'ameublement et d'animalerie peuvent être commercialisés sur la Plateforme.

ManoMano se réserve le droit de retirer de la Plateforme les offres de Produits :

- dont la commercialisation serait interdite ou illicite, notamment s'ils sont contrefaisants ou portent atteinte aux droits de tiers, à des accords de distribution ou encore s'ils sont contraires aux bonnes mœurs ;
- présentant un danger pour la santé, la sécurité ou l'environnement, notamment les Produits ayant fait l'objet d'un rappel par les autorités ou son fabricant ;
- des Marchands qui ne sont plus référencés sur la Plateforme ;
- n'appartenant pas à l'univers du bricolage, du jardinage, de la décoration, de l'ameublement ou de l'animalerie.

3. Affichage des offres des Marchands

ManoMano met en relation les Acheteurs avec des Marchands. Il est donc possible que l'Acheteur se voit proposer, sur la Fiche Produit, plusieurs offres similaires, provenant de Marchands différents.

Le Marchand mis en avant sur la Fiche Produit est sélectionné par défaut selon des algorithmes d'apprentissage automatique tenant compte des critères suivants : le prix du Produit (incluant les frais de livraison), les délais de livraison, la gratuité des frais de livraison et l'indicateur qualité du Marchand.

4. Critères de classement des Produits

Les Produits sont classés par défaut au sein de la Plateforme **(4.1.)**.

Certains Produits peuvent être mis en avant sur la page d'accueil, sur des pages annexes ou dans les résultats de recherche de la Plateforme dans le cadre de partenariats commerciaux **(4.2.)** ou à l'initiative de ManoMano **(4.3.)**.

4.1. Classement par défaut des Produits

Les principaux paramètres des critères de classement par défaut des Produits sont expliqués dans la présente section. Cependant ManoMano se réserve la possibilité de mettre à jour ces critères ou d'en ajouter.

Chaque Produit sur la Plateforme est référencé dans une catégorie de Produits (par exemple : perceuse, piscine, etc.).

Pour chaque catégorie, les Produits apparaissant dans les résultats de recherche sont classés par défaut selon un algorithme d'apprentissage automatique qui tient compte des critères suivants (par ordre d'importance) :

- le nombre de commandes / l'historique de ventes du Produit (produit le plus vendu) ;
- le nombre d'ajouts au panier du Produit ;
- le nombre de vues précédentes du Produit ;
- les éléments annexes du Produit qui vont influencer l'achat (telles que le prix, le délai de livraison, l'évaluation, le nombre d'évaluations) et leurs évolutions (telles que l'augmentation ou la diminution du prix, du délai de livraison, des évaluations).

Ce classement est effectué par défaut dans le but de mettre en avant les Produits les plus populaires et correspond au critère de tri des résultats de recherche "Pertinence" figurant sur la Plateforme.

Ces classements sont modifiés si la catégorie de Produits contient des Produits expédiés par ManoMano (cf. point 4.2.1. Produits expédiés par ManoMano).

L'Acheteur peut également s'il le souhaite, affiner sa recherche en triant les résultats sur la base des autres critères suivants :

- Plus cher au moins cher ("Prix décroissant") ;
- Moins cher au plus cher ("Prix croissant") ;
- Évaluations des produits par les Acheteurs ("Notes")

Les Produits seront alors classés dans les résultats de recherche selon le critère de référencement sélectionné.

4.2. Mise en avant des Produits dans le cadre de partenariats commerciaux

4.2.1. Produits expédiés par ManoMano

ManoMano propose aux Marchands son propre service logistique appelé "Mano Fulfillment" pour faire bénéficier à l'ensemble de ses clients d'une livraison rapide, flexible, fiable et innovante.

Pour chaque catégorie de Produit, les Produits expédiés par ManoMano sont mis en avant dans les résultats de recherche de la Plateforme, selon les règles décrites ci-après. Une mention "Expédié par ManoMano" permet d'identifier ces Produits dans les résultats de recherche de la Plateforme.

Les Produits expédiés par ManoMano sont mis en avant 5 positions plus haut dans les résultats de recherche de la Plateforme selon le classement par défaut effectué par nos algorithmes d'apprentissage automatique (cf point 4.1 Classement par défaut des Produits).

Si les Produits figuraient déjà dans les 5 premiers résultats de recherche, les Produits expédiés par ManoMano sont alors mis en avant d'une position, sauf si les Produits figuraient déjà en première position ou si les Produits qui les précèdent étaient déjà des Produits expédiés par ManoMano.

Si la catégorie de Produits ne contient pas de Produits expédiés par ManoMano, ce sont les règles d'affichage des Produits par défaut qui s'appliquent (cf. point 4.1. Classement par défaut des Produits).

4.2.2. Publicité

Certains Produits peuvent être mis en avant sur la page d'accueil de la Plateforme dans le cadre de partenariats commerciaux conclus avec les Marchands ou des partenaires.

Cette mise en avant est mentionnée sur la Plateforme sous la mention "Publicité".

4.2.3. Produits sponsorisés

Les Marchands peuvent souscrire à un service optionnel payant leur permettant de mettre en avant leurs Produits grâce à un algorithme qui associe leurs Produits aux requêtes des Utilisateurs et aux catégories des Produits.

Les Produits mis en avant sont référencés sous la mention "Sponsorisé". Ils apparaissent sur les premières pages de résultats de recherche, sur les pages de catégories de produits et/ou sur les pages des Produits.

4.3. Mise en avant des Produits à l'initiative de ManoMano

4.3.1. Produits « Top Ventes »

Les Produits mis en avant sous la mention "Top Ventes" correspondent aux Produits dont la note issue de l'algorithme de classement des Produits est la plus haute en tenant compte du critère de volume de ventes.

Cette mise en avant dans les résultats de recherche de la Plateforme est opérée par défaut par l'algorithme.

4.3.2. Produits « Promo »

Les Produits mis en avant sous la mention "Promo" correspondent aux Produits qui sont (i) actuellement en promotion sur la Plateforme, (ii) dont la livraison est gratuite, (iii) et dont le prix de vente est compétitif.

4.3.3. Produits "La sélection de ManoMano"

Les Produits mis en avant sous la mention "La sélection de ManoMano" correspondent aux Produits de chaque catégorie dont la note issue de l'algorithme de classement des Produits est la plus haute en tenant compte des critères suivants : prix, livraison gratuite, délai de livraison, notation client, volume de ventes, indicateur qualité.

4.3.4. Produits figurant sur la page "Bons Plans"

Les Produits figurant sur la page "Bons Plans" de la Plateforme sont les suivants :

- tous les Produits actuellement en promotion sur l'ensemble de la Plateforme ; et
- tous les Produits dont la livraison est gratuite et dont le prix est compétitif

Informations relatives aux avis postés sur la Plateforme

Avis postés par les Acheteurs

1. Qui peut déposer un avis ?

Seuls les Acheteurs ayant réalisé une Commande sur la Plateforme peuvent donner leur avis sur la livraison et/ou sur le(s) Produit(s) acheté(s).

Pour pouvoir déposer un avis, l'Acheteur doit préalablement s'être connecté à son Compte personnel.

2. Comment déposer un avis ?

L'Acheteur peut déposer un avis :

- directement depuis son Compte Personnel, en cliquant sur l'onglet "Toutes mes Commandes" puis le bouton "Noter mes produits et/ou ma livraison", ou en cliquant sur l'onglet "Avis produits" ; ou
- après avoir reçu l'email de collecte d'avis envoyé par ManoMano à l'Acheteur suite à la réception de la Commande, lorsqu'il clique sur le lien contenu dans l'email et dirigeant vers le formulaire de collecte d'avis.

3. Quels types d'avis peut déposer un Acheteur ?

3.1. Un avis sur la livraison

L'Acheteur peut déposer un avis qui porte sur son expérience de livraison comme suit :

- L'Acheteur attribue une note générale sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la note la plus faible et 5 étant la note maximale) ;
- L'Acheteur ayant donné une note inférieure ou égale à 3 sur 5 peut accompagner sa note d'un commentaire sur son expérience de livraison.

3.2. Un avis sur le(s) Produit(s) acheté(s)

L'Acheteur peut déposer un avis qui porte sur les caractéristiques et qualités essentielles du Produit comme suit :

- L'Acheteur attribue une note générale sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la note la plus faible et 5 étant la note maximale) ;
- L'Acheteur peut accompagner sa note générale d'un commentaire sur son appréciation du Produit;
- L'Acheteur peut attribuer des notes spécifiques au Produit (ex: autonomie de la batterie, bruit, etc).
- Pour illustrer un avis sur un Produit, l'Acheteur peut télécharger une ou plusieurs photographies de son Produit.

3.3. Conditions particulières au téléchargement de photographies

L'Acheteur qui télécharge une ou plusieurs photographies sur la Plateforme déclare être seul auteur et titulaire des droits de propriété intellectuelle attachés à chaque photographie. L'Acheteur garantit que la photographie n'enfreint aucun droit de propriété intellectuelle ou tout autre droit de tiers.

En procédant au téléchargement de sa photographie sur la Plateforme, l'Acheteur cède à ManoMano le droit de reproduire, de représenter, de modifier, d'adapter et d'exploiter tout ou partie de la photographie, par tout moyen technique et/ou numérique connu ou inconnu à ce jour, sous tout format et sur tout type de support.

De par cette cession, ManoMano est notamment autorisée à reproduire et exploiter publiquement la photographie sur les supports suivants :

- Les sites internet dont ManoMano détient la propriété (manomano.fr, manomano.it, manomano.es, manomano.de, manomano.co.uk, blog.manomano.fr, blog.manomano.it, blog.manomano.es, blog.manomano.de, blog.manomano.co.uk) ;
- Les réseaux sociaux de ManoMano (Facebook, Instagram, Twitter, Pinterest ou tout autre réseau social).

Cette cession de droits patrimoniaux est consentie à titre gratuit et non exclusif, pour le monde entier et pour toute la durée légale de protection des droits de propriété intellectuelle à compter du téléchargement de la photographie par l'Acheteur.

4. Quels sont les critères de classement et modalités d'affichage des avis publiés sur la Plateforme ?

Seuls les avis sur le(s) Produit(s) acheté(s) sont publiés sur la Plateforme.

Les avis sont affichés selon un ordre chronologique, du plus récent au moins récent.

Ils peuvent être filtrés par notes attribuées au Produit par les Acheteurs.

5. Une contrepartie est-t-elle fournie en échange du dépôt d'avis ?

ManoMano a souhaité encourager le dépôt d'avis sur les Produits proposés sur la Plateforme. Dans ce cadre, ManoMano peut proposer à certains de ses Acheteurs de bénéficier d'un bon d'achat à valoir sur une prochaine commande lorsqu'ils déposent un avis sur la Plateforme.

La publication de ces avis est accompagnée de la mention "Avis obtenu en contrepartie d'une offre promotionnelle".

6. Comment les avis sont-ils contrôlés par ManoMano ?

6.1. Contrôle des notes et commentaires

Les notes et commentaires déposés par les Acheteurs sont directement publiés sur la Plateforme.

Dès lors qu'un commentaire contient un terme illicite (mot grossier, injurieux, etc.), le terme est automatiquement masqué par des étoiles.

ManoMano exerce ensuite un contrôle manuel des notes et commentaires après publication.

Un commentaire peut être retiré de la Plateforme si ManoMano constate qu'il contrevient à la politique d'avis de ManoMano (cf point 7. ci-après). Dans ce cas, l'avis est intégralement retiré de la Plateforme (note, commentaire et photographie(s) inclus).

6.2. Contrôle des photographies du Produit

Les photographies du Produit illustrant les notes et commentaires déposés par l'Acheteur ne sont pas directement publiées sur la Plateforme.

ManoMano exerce un contrôle manuel des photographies avant publication.

Une photographie n'est pas publiée sur la Plateforme si ManoMano constate qu'elle contrevient à la politique d'avis de ManoMano (cf. point 7. ci-après). Dans ce cas, l'avis est intégralement retiré de la Plateforme (note, commentaire et photographie(s) inclus).

7. Quels sont les cas dans lesquels ManoMano peut décider de ne pas publier ou de retirer un avis sur la Plateforme (note, commentaire, photographie(s)) ?

ManoMano peut décider de ne pas publier ou de retirer à tout moment un avis déposé par un Acheteur dans les cas suivants :

- **L'avis ne porte pas sur le Produit** : l'avis contient par exemple un commentaire ou une photographie relatif au Marchand, à la livraison, à ManoMano, à un autre Produit, etc.
- **L'avis signale un problème de service avant/après vente ou le caractère dangereux ou illicite du Produit** : l'avis contient par exemple un commentaire ou une photographie relatif à un problème de casse lié à la livraison du Produit, à la non-conformité du Produit avec la réglementation en vigueur, etc.
Pour notifier un des cas mentionnés ci-dessus, l'Acheteur doit directement prendre contact avec le Service Client de ManoMano.
- **L'avis n'est pas clair et/ou manque de cohérence** : l'avis contient par exemple une note négative alors que le commentaire est positif, une photographie qui ne représente pas le Produit alors que le commentaire porte sur le Produit, etc.
- **L'avis comporte un contenu inintelligible ou de mauvaise qualité** : l'avis contient par exemple un commentaire inintelligible, une photographie floue pour illustrer le commentaire sur le Produit, etc.
- **L'avis est trompeur ou mensonger** : l'avis a par exemple été déposé par le Marchand lui-même, l'avis a été déposé en échange d'une contrepartie financière alors qu'il n'est pas accompagné de la mention prévue au point 5., etc.
- **L'avis est utilisé à des fins promotionnelles ou publicitaires** : l'avis contient par exemple un commentaire ou une photographie faisant la promotion d'un

bien, d'un service ou d'une société en faisant figurer un numéro de téléphone, une adresse email, un lien hypertexte, etc.

- **L'avis porte atteinte à des droits de tiers** : l'avis contient par exemple un commentaire ou une photographie portant atteinte à un droit de propriété intellectuelle, à un droit de propriété industrielle, à un droit de la personnalité (droit à l'image, droit au respect de la vie privée), etc.
- **L'avis viole la loi ou la réglementation en vigueur et/ou porte atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs** : l'avis contient par exemple un commentaire ou une photographie présentant un caractère diffamatoire, injurieux, obscène, pornographique, offensant, violent ou incitant à la discrimination, à la violence politique, raciste, xénophobe, sexiste ou homophobe, etc.
- **L'avis contient des données à caractère personnel et/ou sensibles ou des informations personnelles et confidentielles** : l'avis contient par exemple un commentaire ou une photographie dans lequel figure un nom ou prénom, un numéro de commande, un numéro de carte bancaire, une adresse email, etc.

Lorsqu'un avis est retiré de la Plateforme, ManoMano avertit l'Acheteur par email de ce retrait. ManoMano indique à l'Acheteur dont l'avis n'a pas été publié les raisons qui justifient son rejet.

ManoMano se réserve le droit de contacter l'auteur de l'avis à tout moment.

8. Les Marchands peuvent-ils demander le retrait d'un avis ?

Les Marchands ont la possibilité de contacter ManoMano pour demander le retrait d'un avis sur la Plateforme s'ils considèrent que ce dernier contrevient à la politique d'avis de ManoMano (cf. point 7. ci-avant).

Les Marchands doivent motiver leur demande de retrait d'avis. ManoMano se réserve le droit de refuser ces demandes de retrait.

9. L'Acheteur peut-il modifier ses avis ?

L'Acheteur peut modifier son avis sur le Produit acheté et/ou sur la livraison à tout moment depuis son Compte Personnel, en cliquant sur l'onglet "Toutes mes Commandes" puis le bouton "Modifier l'avis sur le produit et/ou livraison", ou en cliquant sur l'onglet "Avis produits".

10. Les avis des Acheteurs sont-ils traduits par ManoMano ?

Les avis sur les Produits peuvent être traduits dans les langues des pays dans lesquels ManoMano exerce son activité.

La traduction est faite automatiquement par le biais de l'outil informatique d'aide à la traduction "Google Traduction".

Lorsqu'un avis publié a été traduit d'une autre langue, il est accompagné de la mention "Traduit depuis Google".

Avis postés par les Manodvisors Testeurs

1. Qui sont les Manodvisors ?

C'est une communauté composée de passionnés du bricolage ou de jardinage qui conseillent quotidiennement les Acheteurs sur la Plateforme pour les aider dans leur décision d'achat. En contrepartie de leurs conseils, les Manodvisors touchent une commission versée par ManoMano.

2. Qui sont les Manodvisors Testeurs ?

Les Manodvisors Testeurs sont des Manodvisors sélectionnés par ManoMano pour participer au programme "Notation Produit".

Le programme "Notation Produit" a été mis en place par ManoMano pour que certains Produits de la Plateforme soient évalués et notés par des Manodvisors. Les avis sur les Produits testés permettent ainsi aux Acheteurs d'avoir davantage d'informations sur les Produits de la Plateforme.

Les Produits à tester sont offerts aux Manodvisors Testeurs par ManoMano afin qu'ils partagent aux Acheteurs leur retour d'expérience.

La publication de ces avis est accompagnée de la mention "Avis déposé par un Manodvisor Testeur".

3. Comment sont sélectionnés et évalués les Produits testés par les Manodvisors Testeurs ?

Les Produits à tester par les Manodvisors Testeurs sont sélectionnés par les Marchands.

Les Manodvisors Testeurs évaluent les Produits de façon indépendante, selon leur propre retour d'expérience.

Les avis postés peuvent être négatifs comme positifs et sont publiés par les Manodvisors sans aucune influence de ManoMano ou des Marchands référencés sur la Plateforme qui commercialisent les Produits testés.

Les avis postés par les Manodvisors Testeurs reflètent uniquement leur évaluation des Produits testés.

4. ManoMano peut-il modifier ou supprimer les avis des Manodvisors Testeurs ?

ManoMano ne peut pas modifier ou supprimer les avis des Manodvisors Testeurs après leur publication, tant que ceux-ci sont conformes à la politique d'avis de ManoMano.

Les avis sont contrôlés et retirés dans les mêmes conditions que les avis publiés par les Acheteurs (cf. point 7. ci-avant).

Informations relatives au fonctionnement de la Plateforme

1. Personnes pouvant être autorisées à déposer leur offre de produits

Seuls les Marchands sélectionnés par ManoMano sont autorisés à référencer leurs produits sur la Plateforme. Il s'agit exclusivement de vendeurs professionnels de matériels de bricolage, de jardinage, de décoration, d'ameublement ou de produits d'animalerie.

Les consommateurs ne sont pas autorisés à déposer des offres de Produits sur la Plateforme.

2. Nature de la mise en relation

Ainsi que rappelé dans les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme, ManoMano intervient exclusivement en qualité d'intermédiaire entre les Acheteurs et les Marchands.

ManoMano met ainsi à disposition des Utilisateurs une plateforme permettant la conclusion d'un contrat de vente, conclu exclusivement entre le Marchand et l'Acheteur, et ayant pour objet la vente d'un Produit choisi par l'Acheteur sur la Plateforme.

3. Modalités de paiement et mode de gestion de la transaction financière

Le prix de la transaction est payé par l'Acheteur à ManoMano.

Le Marchand autorise ManoMano à percevoir, en son nom et pour son compte, le prix total de la transaction, incluant les frais d'envoi, qui sera versé sur un compte dédié au Marchand, créé auprès de l'établissement financier choisi par ManoMano, et qui ne sera utilisé qu'aux fins de gestion des transaction financières réalisées par le biais de la Plateforme.

ManoMano est seul habilité à donner ordre au compte dédié de procéder au paiement au bénéfice du Marchand du Prix de la transaction.

4. Garantie de ManoMano

La garantie commerciale que propose ManoMano aux Acheteurs est définie à l'article 12 des Conditions Générales d'Utilisation de ManoMano, reproduit en partie ci-dessous :

ManoMano a souhaité mettre en place une garantie commerciale, ci-après dénommée "la Garantie Béton", afin de faciliter la résolution des incidents éventuels affectant les Commandes passées par le biais de la Plateforme par les Acheteurs et portant sur les motifs suivants :

- Commande non validée
- Commande non expédiée
- Commande non livrée
- Commande ou Produit livré(e) non-conforme, défectueux/se, incomplet(e), endommagé(e) ou cassé(e)
- Produit présentant un défaut de conformité lors de son utilisation
- Le Marchand n'a pas donné suite à une demande de rétractation
- A la suite d'une réclamation, l'Acheteur n'a pas reçu le remboursement attendu alors que le Produit a été restitué au Marchand
- A la suite d'une réclamation, l'Acheteur n'a pas reçu le Produit ou la pièce qui devait lui être réexpédié(e) par le Marchand
- Facture non réceptionnée ou facture erronée)

Les conditions et modalités d'ouverture et de mise en œuvre de la Garantie Béton sont décrites à l'Annexe 1 des présentes CGU.

L'Acheteur est informé que la Garantie Béton ne peut pas s'appliquer :

- si les conditions et modalités d'ouverture et de mise en œuvre de la Garantie Béton ne sont pas remplies ;
- lorsque l'Acheteur a endommagé le Produit ;
- le Produit a été perdu après qu'il ait été réceptionné par l'Acheteur ;
- le paiement du Produit par carte de paiement a été rejeté par la banque émettrice ;
- le Produit a été acheté frauduleusement sur la Plateforme.

5. Modalités de règlement des litiges

En application de l'article L.141-5 du Code de la Consommation, le consommateur peut saisir à son choix, outre l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, tout consommateur peut recourir au service de médiation pour les litiges de consommation liés à une commande effectuée sur la Plateforme.

Conformément aux règles applicables à la médiation, tout litige de consommation doit être préalablement soumis à ManoMano. A défaut de résolution amiable du litige, le Service du Médiateur peut être saisi. Le Médiateur du e-commerce de la FEVAD (Fédération du e-commerce et de la vente à distance) peut être saisi dans les conditions et modalités définies sur la Plateforme – <https://www.mediateurfevad.fr>.

Les coordonnées du médiateur sont les suivantes : 60 Rue La Boétie – F. 75008 Paris.

La plateforme en ligne de résolution des litiges de la Commission européenne est un outil en ligne permettant aux consommateurs et aux commerçants européens de régler les litiges portant sur des achats en ligne, accessible via le lien suivant : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>.

L'adresse e-mail de ManoMano dont les consommateurs ont besoin pour faire une réclamation sur la plateforme de règlement en ligne des litiges à son encontre est la suivante : bonjour@manomano.com.